

# GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU

## BILAN BESOINS-RESSOURCES

### PLAN DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE



*Crédit photo : GREFFE David / AURG*

**Sud Grésivaudan – 5 avril 2017**

# DÉROULÉ DE LA RÉUNION

## Mot d'accueil

Jean Cartier – Vice Président eau et assainissement

## I. Introduction et présentation générale

Jérôme Dutroncy - Président Communauté de l'eau

## II. Lien SCoT/Aménagement du territoire et Sécurisation de l'alimentation en eau potable

Cécile Benech - Responsable Communauté de l'eau

## III. Présentation du bilan besoins-ressources et du plan de sécurisation de l'alimentation en eau potable

Marie Ardiet – Chargée d'études Communauté de l'eau

Scientifiques  
Collectivités extérieurs au SCoT  
(échange d'expérience)  
Administration et Réseaux

*Avec qui ?*

# Communauté de l'Eau

Plateforme d'acteurs du monde de l'eau

## Grands Objectifs

Répondre aux  
grands enjeux  
de l'eau du  
SCoT

Favoriser les  
relations entre les  
territoire/EPCI  
(Aide aux  
collectivités)

Sensibiliser  
Informer

### Pourquoi ?

### Pourquoi ?

### Pourquoi ?

Pour assurer  
une gestion  
globale de la  
ressource en  
eau et  
sécurisation  
AEP  
*(lien eau et  
aménagement du  
territoire)*

Pour une  
meilleure  
gestion des  
eaux pluviales  
et des formes  
urbaines

Pour une prise  
en compte du  
grand cycle de  
l'eau dans les  
documents  
d'urbanisme  
(PLU, PLUi)

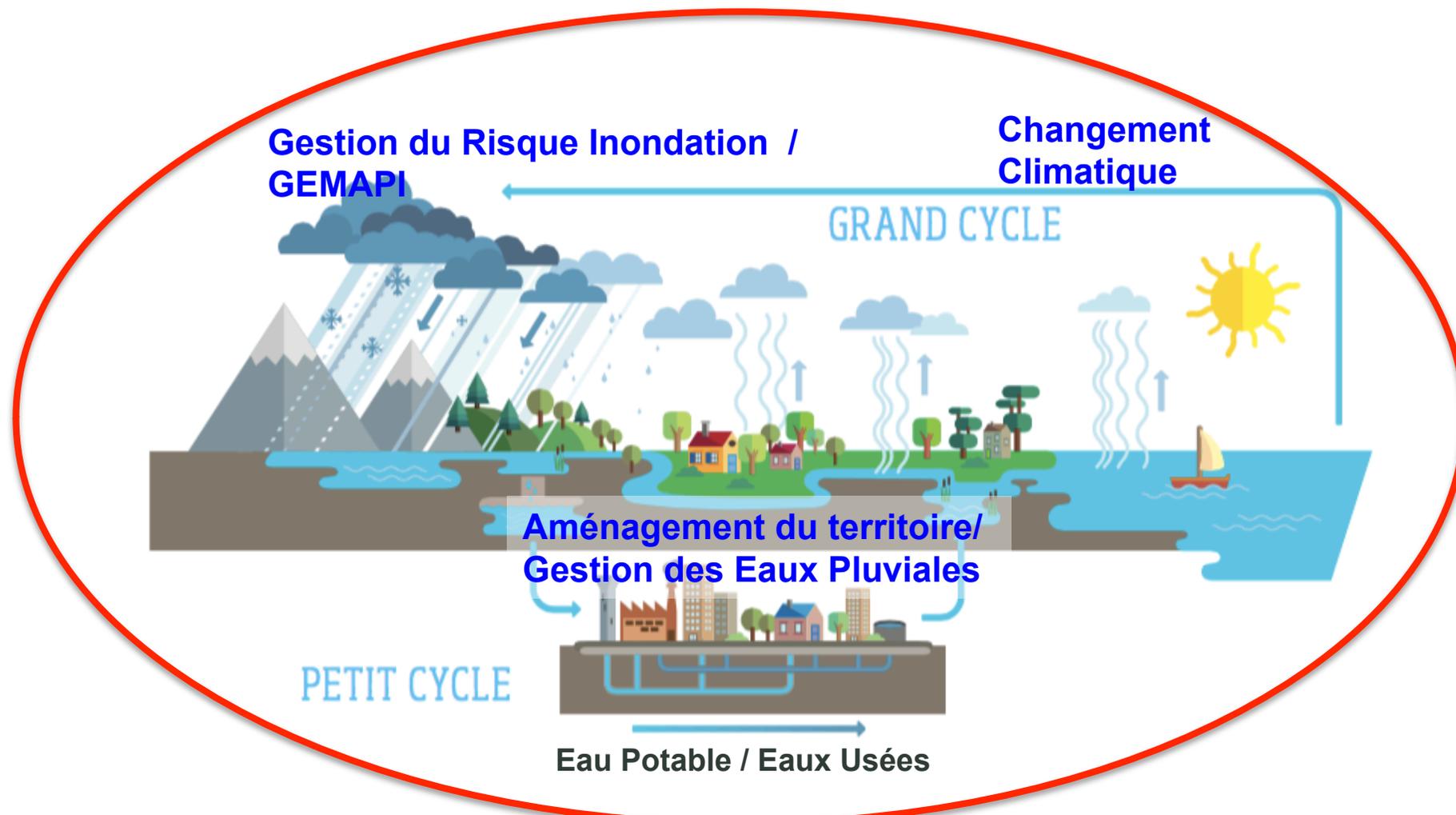
Pour une  
meilleure  
cohérence  
globale des  
politiques  
locales de l'eau

Pour  
Anticiper  
Innover  
Assurer une  
veille  
Réglementaire

### Pour qui ?

Elus  
Techniciens (eau et urbanisme)  
Partenaires du monde de l'eau

# EAU : UN BIEN PUBLIC



**Travail Collaboratif selon besoins des territoires  
Coordination avec les structures travaillant sur  
les thématiques (Intercommunalités, SAGE,  
Contrats de rivière) – Partenariat avec l'Etat et le  
Conseil Départemental / SYMBHI**

# PROTEGER DURABLEMENT LES RESSOURCES EN EAU POTABLE

## 4 GRANDES ORIENTATIONS DU SCoT

## Orientation 1

# Préserver les ressources en eau stratégiques et dont la qualité est à protéger dans le SCoT

## Objectifs

- Protéger les nappes souterraines prioritaires du SDAGE
- Préserver champs captant majeurs
- Cartographier et préserver de l'urbanisation des zones d'alimentation majeures en eau potable existantes ou potentielles pour une protection des ressources sur le long terme
  - Suivre prescriptions des SAGE et des contrats de rivières
  - Préserver les ressources gravitaires (débits variables, solidarité amont/aval entre les utilisateurs d'eau)

## Orientation 2

# Protéger les périmètres de captage de toute atteinte par l'urbanisation et la pollution

Mesures de protection, prévention des pollutions diffuses, protections des captages des pollutions chroniques

## Objectifs

- Traduire dans les documents d'urbanisme les périmètres de protection (éloigné, rapproché et immédiat) des captages d'eau potable à l'échelle cadastrale ainsi que les règles d'usages du sol sur ces périmètres
- En cas d'absence de DUP s'appuyer sur le rapport hydrogéologique
- En cas de conflit d'usages, priorité à la préservation des ressources AEP (SDAGE)

## Recommandations et modalités de mise en œuvre

- Mise en **adéquation** par les collectivités locales des **projets d'aménagement** à mettre en œuvre **sur les zonages des périmètres de protection** (éloigné, rapproché, immédiat)
- Mesures d'informations par les collectivités sur les conditions de préservation en s'appuyant sur les services publics compétents (SAGE, Contrat de rivière,...)

## Orientation 3

# Favoriser la gestion quantitative des ressources

Veiller sur la gestion quantitative durable  
de la ressource en eau

## Objectifs

- **Justifier de la capacité d'AEP** au sein des **documents urbanisme** locaux (PLU, PLUi) et des **politiques de développement** local en lien avec services publics compétents, les SAGE et les contrats de rivières
- Dans secteurs déficitaires
  1. Suspendre nouvelle urbanisation sous réserve d'avoir les ressources correspondantes (bilan des débits de chaque source en période étiage)
  2. Priorité à l'économie d'eau (amélioration rendements)
  3. Recherche de sécurisation de la ressource (nouvelle ressources, interconnexions, protection des zones d'alimentation potentielles complémentaires)

## Orientation 3 (suite)

# Economiser la ressource en eau

### Principes généraux du droit d'urbanisme, choix planification

- Développement par les collectivités des politiques d'urbanisme et d'aménagement permettant d'économiser la ressource et favoriser (optimiser) l'adaptation au changement climatique

### Objectifs

- Déterminer **adéquation entre besoins de développement** (économique, urbain et démographique) **et ressources en eau**, dans le cadre des orientations et objectifs fixés par le SCoT
- Contribution à la connaissance des impacts des sécheresses
- Choix raisonnés vis à vis de l'utilisation de la ressource

## Orientation 4

# Associer le confortement de l'urbanisation à l'amélioration de la structuration intercommunale sur la sécurité de l'alimentation en eau potable

### → Objectifs du travail en cours

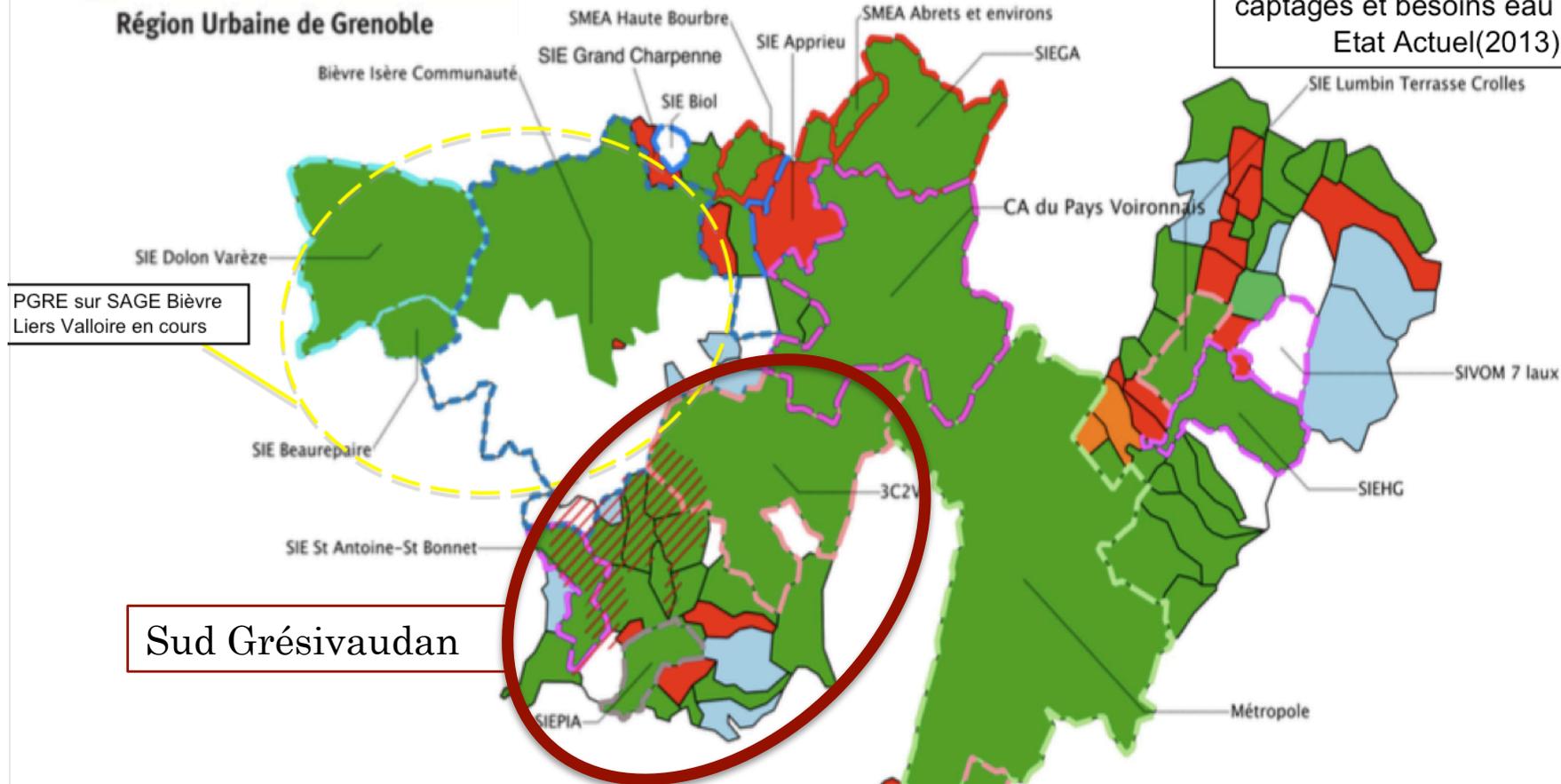
**Mise à jour du plan de sécurisation d'alimentation en eau potable** intégré dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCoT approuvé en décembre 2012 (évolution réglementaire en cours, remontée de compétences)

# PRÉSENTATION DU BILAN BESOINS-RESSOURCES

# COMMUNAUTÉ DE L'EAU

## Région Urbaine de Grenoble

Capacité de production des captages et besoins eau potable Etat Actuel(2013)



PGRE sur SAGE Bièvre Liens Valloire en cours

Sud Grésivaudan

**Légende**

Etat du bilan besoins-ressources quantitatif en 2013

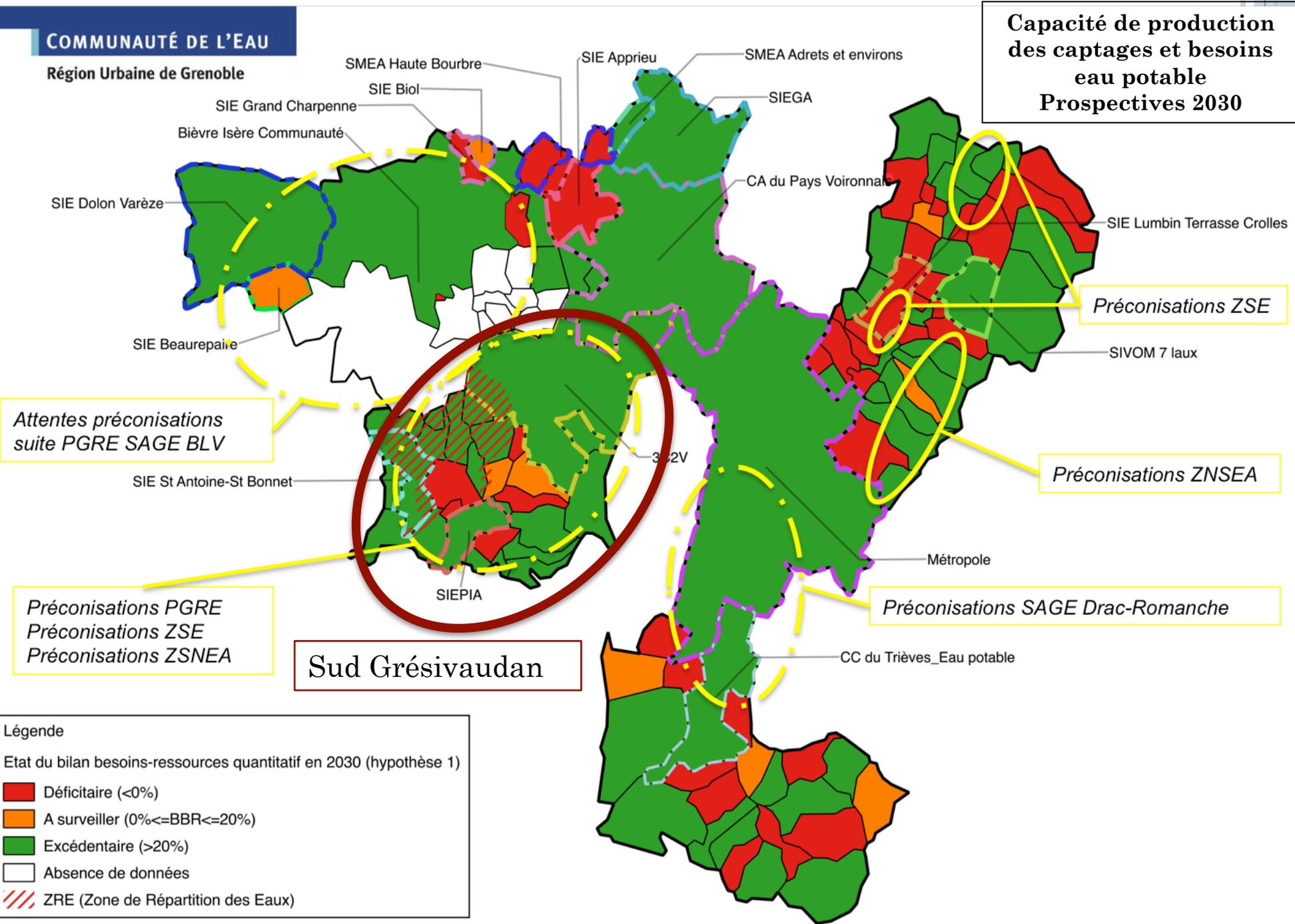
- Excédentaire (>20%)
- A surveiller (0% ≤ BBR ≤ 20%)
- Déficitaire (<0%)
- Communes de moins de 500 habitants non enquêtées
- Commune de plus de 500hab sans données

Vigilance sur les prélèvements ressources superficielles, EVP

- Réduction des prélèvements

**COMMUNAUTÉ DE L'EAU**

Région Urbaine de Grenoble



**Capacité de production des captages et besoins eau potable Prospectives 2030**

Attentes préconisations suite PGRE SAGE BLV

Préconisations PGRE  
Préconisations ZSE  
Préconisations ZSNEA

**Sud Grésivaudan**

**Légende**

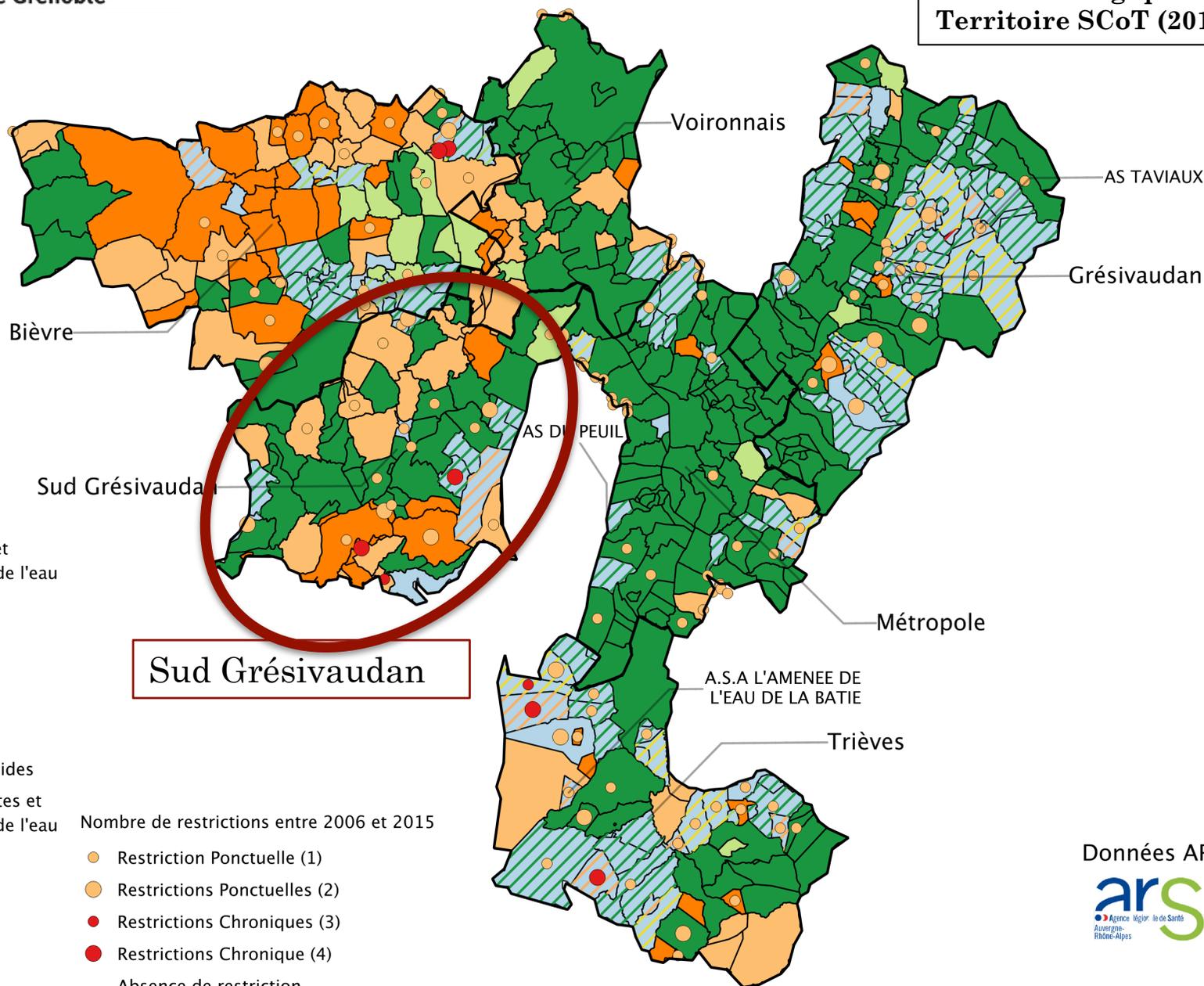
Etat du bilan besoins-ressources quantitatif en 2030 (hypothèse 1)

- Déficitaire (<0%)
- A surveiller (0%≤BBR≤20%)
- Excédentaire (>20%)
- Absence de données
- ZRE (Zone de Répartition des Eaux)

Préconisations ZSE

Préconisations ZNSEA

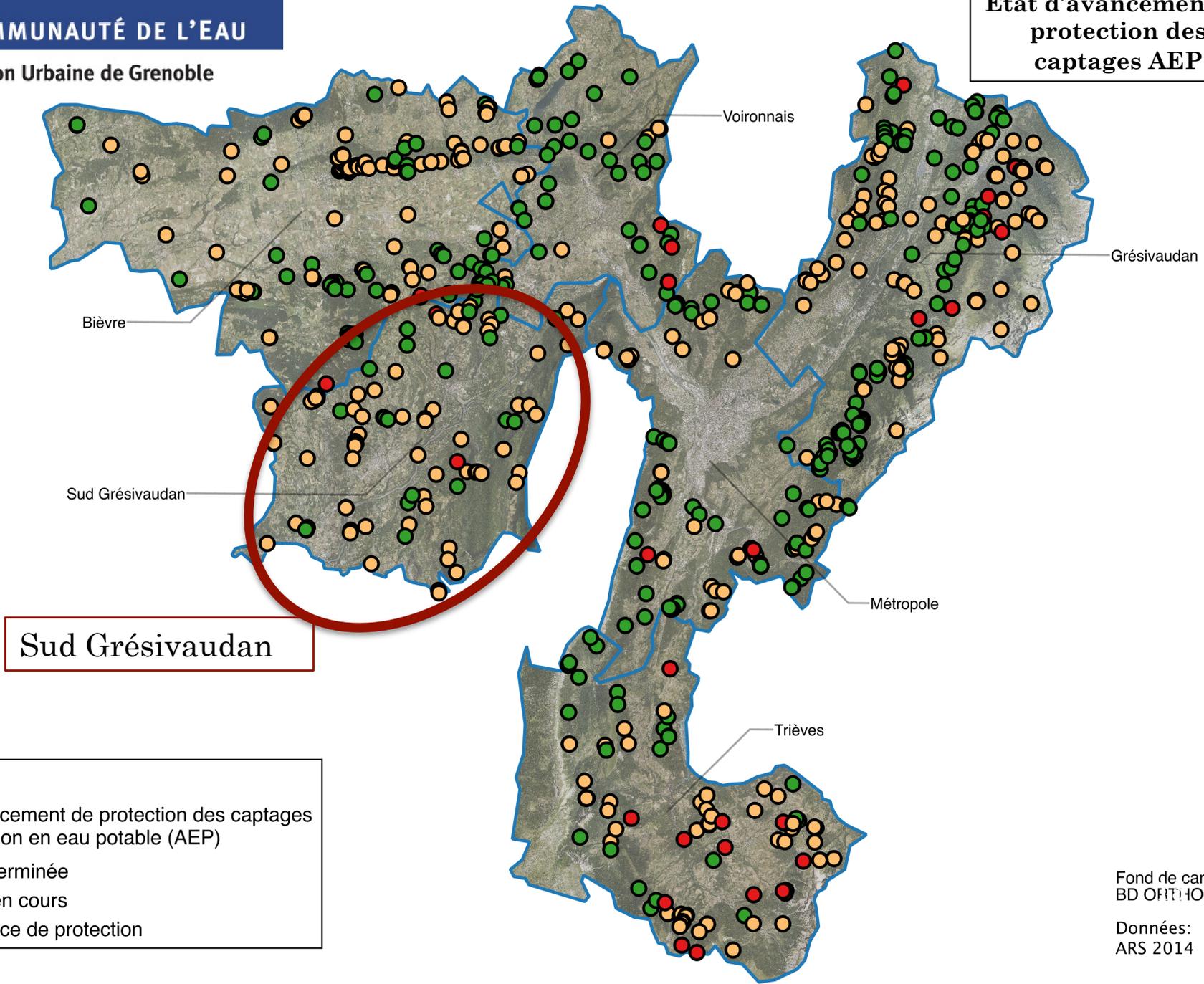
Préconisations SAGE Drac-Romanche



# COMMUNAUTÉ DE L'EAU

Région Urbaine de Grenoble

## Etat d'avancement de protection des captages AEP



Fond de carte:  
BD OF1110@ 5 m

Données:  
ARS 2014

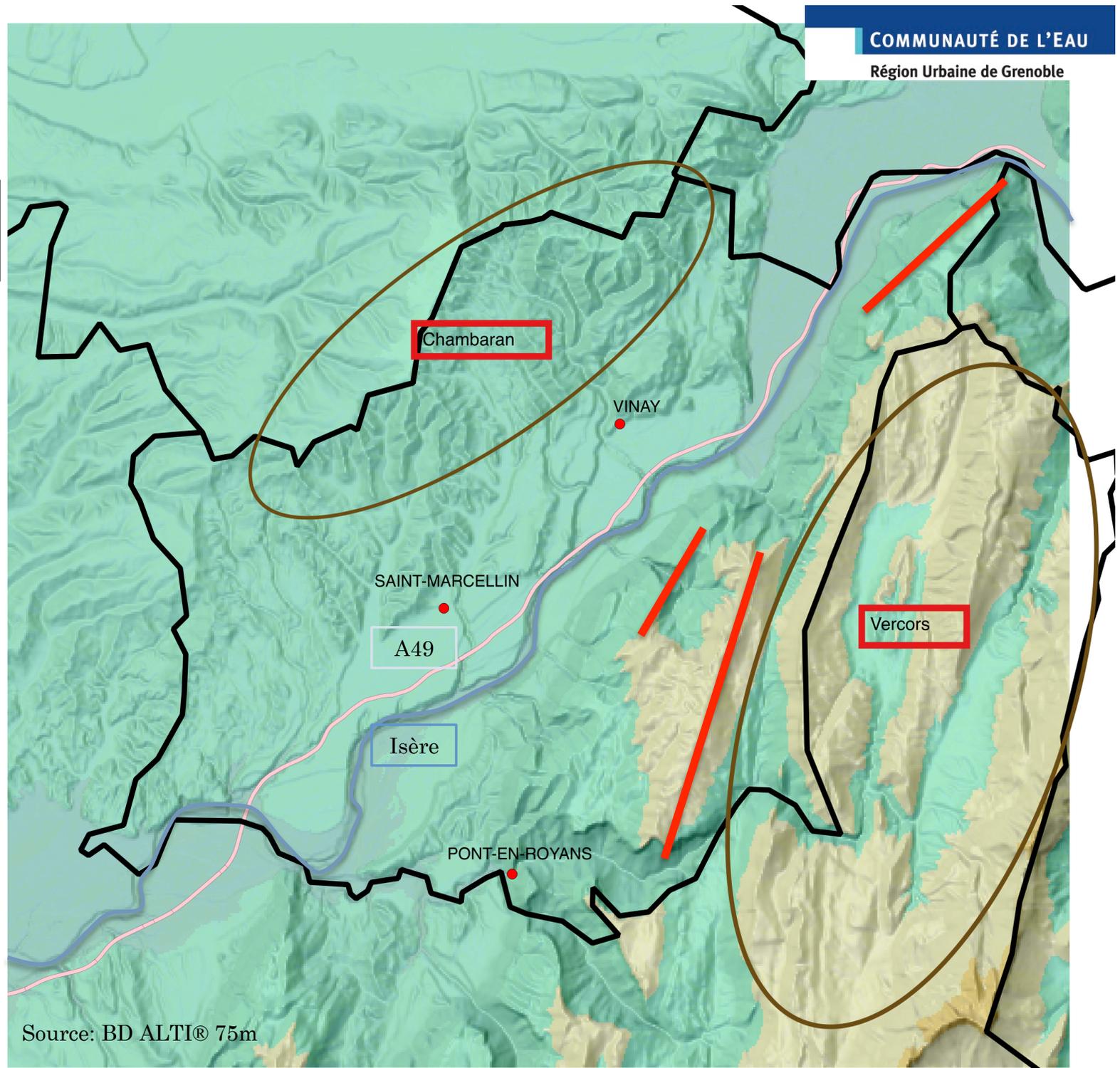
# PRÉSENTATION DU PLAN DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SUD GRÉSIVAUDAN

*Toute la présentation ci-après est sujet à débat, modifications et à amendements*

# Présentation du territoire

## Légende

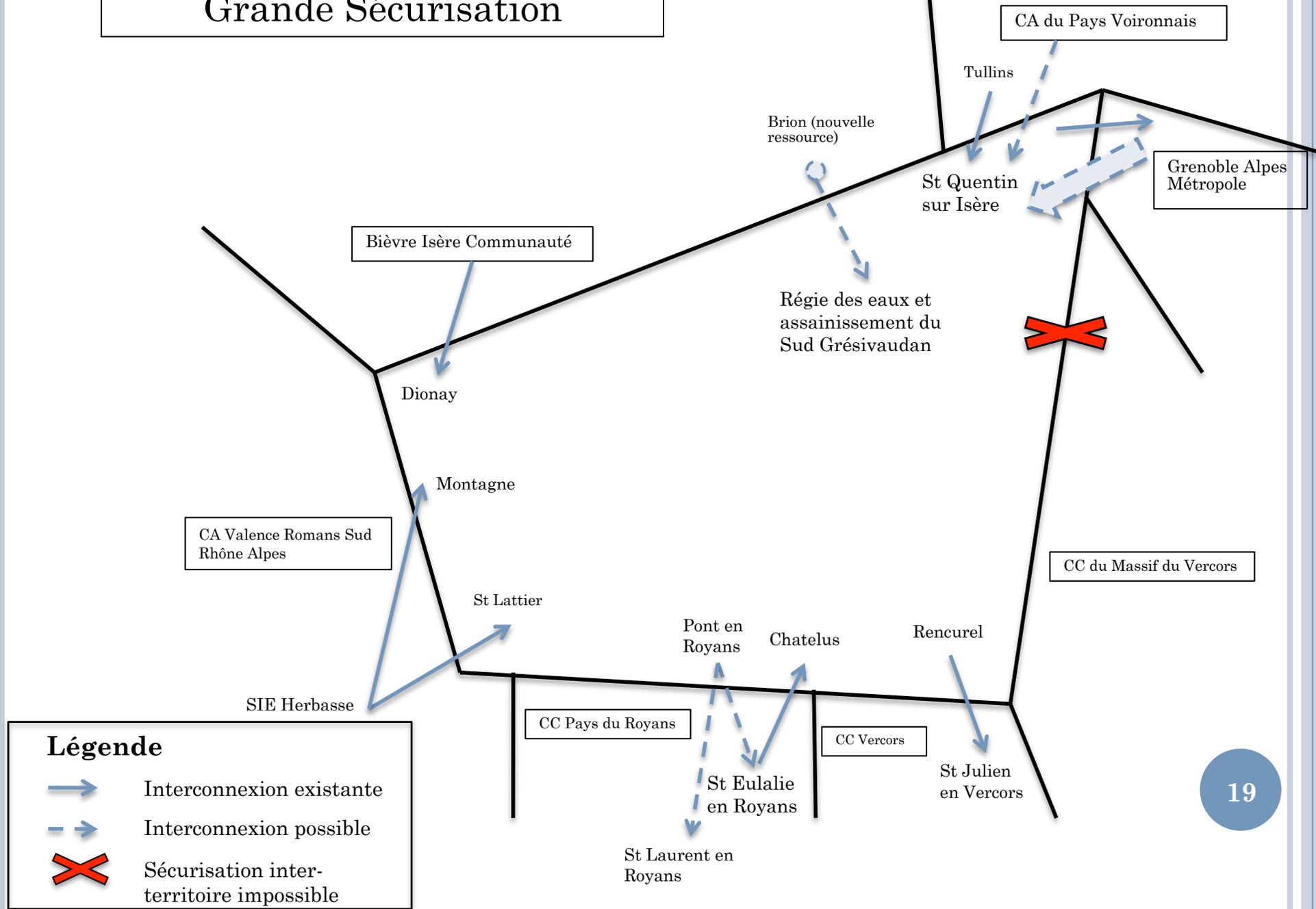
 Barres rocheuses



Source: BD ALTI® 75m



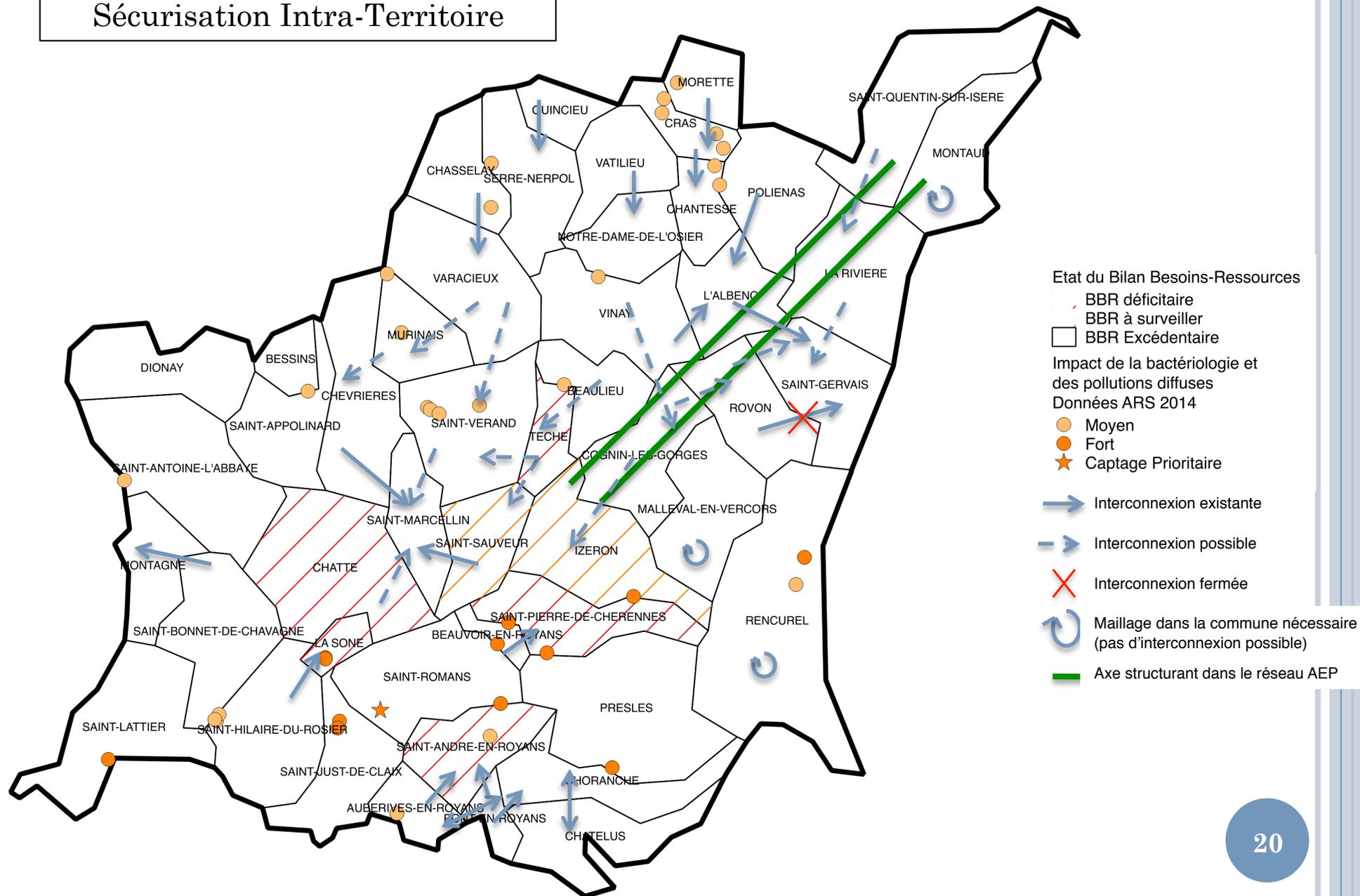
# Sécurisation Inter-territoire Grande Sécurisation



**Légende**

- Interconnexion existante
- Interconnexion possible
- Sécurisation inter-territoire impossible

# Sécurisation de la distribution Sécurisation Intra-Territoire



# Sécurisation de la ressource

## Sécurisation Intra-territoire

## Légende

## Etat d'avancement protection captages

▲ Absence de protection

● DUP en cours

● DUP arrêtée

## Impact de la bactériologie et des pollutions diffuses

■ Très Faible

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très Fort

## Absence de données pesticides

## Impact des nitrates et de la bactériologie

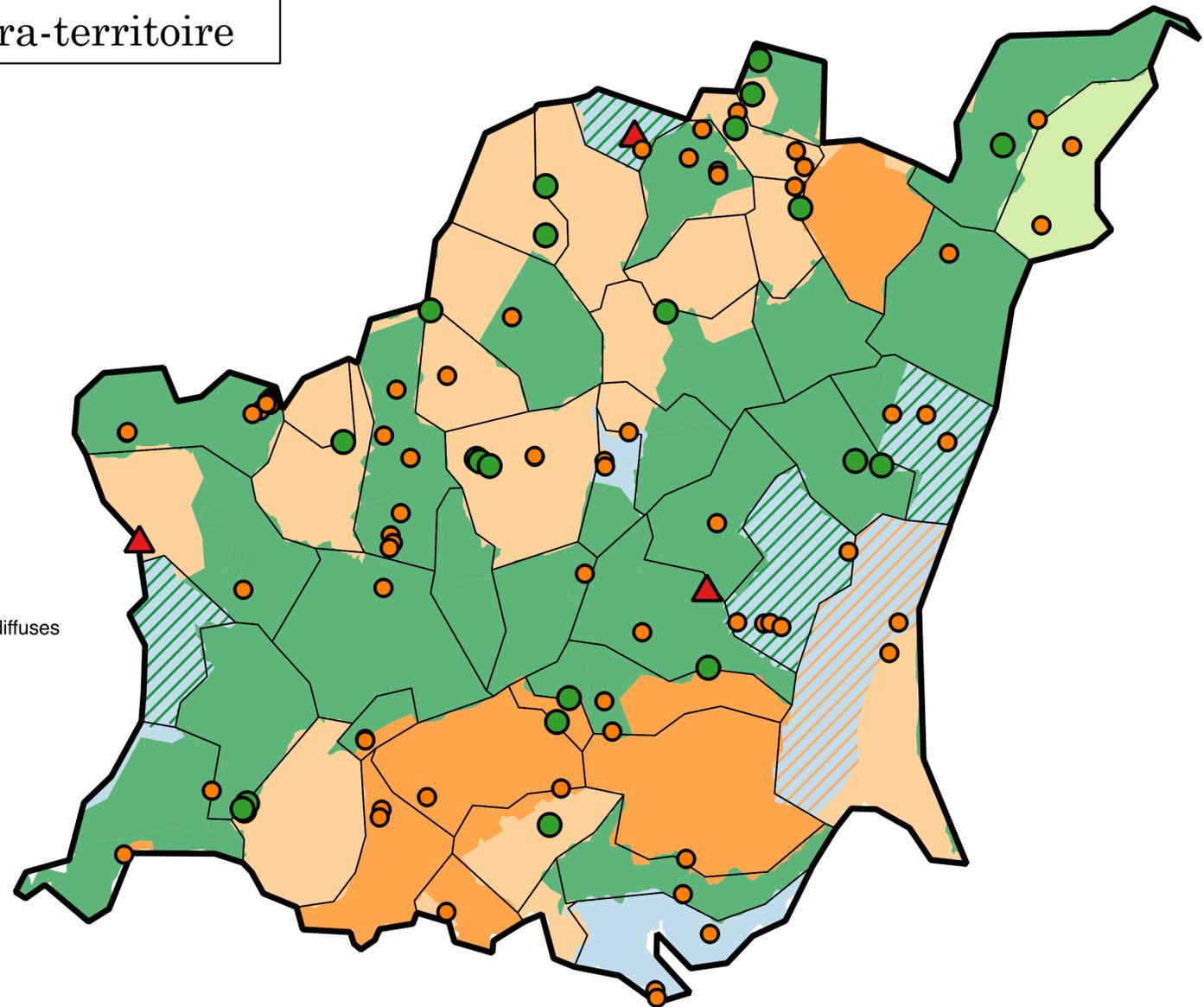
▨ Très Faible

▨ Faible

▨ Moyen

▨ Fort

▨ Très Fort



# Objectifs pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le territoire du Sud Grésivaudan

Intitulé	Objectifs
Protection / Sécurisation de la ressource	Mise en place et/ou mise à jour des DUP avec des périmètres de protection adaptés Suivi et application des servitudes
Gestion des réseaux	Améliorer les rendements (minimum de $65\% + 1/5 * ILC$ )
Sécurisation intra-territoire	Sécurisation des collectivités entre elles afin de pallier des problèmes quantitatif et qualitatif
Gestion Patrimoniale	Installation de compteur en sortie de réservoir
Sécurisation inter-territoire	Interconnexions avec territoires voisins et/ou exploitation de nouvelles ressources
Connaissance des réseaux	Etude de schéma directeur d'alimentation en eau potable

# PAROLE DONNÉE À LA SALLE

Site internet de la Communauté de l'Eau

<http://c-eau-region-grenoble.org>

*Merci pour votre attention*